

LE
SPORT UNIVERSEL
ILLUSTRÉ



LE TRAITEMENT CHIRURGICAL DU CORNAGE CHRONIQUE

(Voir article page 295)

CHRONIQUE

Les résultats de la semaine écoulée ne sont pas faits pour nous ramener à une appréciation meilleure de nos trois ans. Chacune des épreuves importantes qui ont la prétention de grouper le dessus du panier entraîne avec elle une déception nouvelle. Ne nous hâtons pas pour cela de gémir. De ce fait que le peloton de tête de la génération montre une forme incohérente, il ne faut pas conclure qu'en fin de compte, à l'heure du Derby, il ne se trouvera pas un ou deux animaux de valeur, dignes de perpétuer la race. Pour le moment, toutefois, on ne les voit pas poindre. Il ne nous reste qu'à attendre.

La première déception, nous l'avons éprouvée à Maisons dans le Prix Edgard de la Charme. Presque au lendemain du jour où Corton remportait la Coupe dans un si joli style, nous forçant à méditer sur la hâte avec laquelle nous condamnions en bloc ses contemporains, on a été quelque peu rafraîchi à son égard en voyant Neuter qu'il avait battu péniblement se comporter de façon assez médiocre derrière le demi-américain Bugler; on a pu espérer un moment que celui-ci était un bien meilleur cheval qu'on ne pensait. D'un bout à l'autre du parcours il a dominé le lot et jamais il n'a eu besoin de s'étendre. Mais il avait semblé qu'il n'y avait pas eu de train, que les 2.000 mètres s'étaient réduits à un déboulé de 1.000, tout à la convenance de l'énorme fils d'Adam, que sa masse condamne à ne point aller au bout d'un parcours sévère. La ligne droite de Maisons-Laffite, à côté d'indiscutables avantages, offre ce grave inconvénient que le train y est souvent faussé et que les spectateurs ne peuvent s'en rendre compte. On réservait donc son opinion sur Bugler, tout en reconnaissant qu'il avait l'étoffe d'un vrai cheval comme son père Adam, auquel il retourne d'une façon frappante.

L'exactitude du Prix Miss Gladiator ne devait pas tarder, du reste, à être contestée par le succès d'un des animaux que Bugler laissait loin de lui à Maisons. Impérial, au moment où l'on commençait à en désespérer, où son écurie elle-même, après lui avoir montré une confiance excessive, s'appropriait à l'abandonner, s'est réhabilité en s'offrant une des belles Poules du Bois de Boulogne, le Prix Noailles. Dans l'ensemble, le lot nombreux qu'il a battu était assez médiocre et on ne se serait pas étonné de sa victoire si l'on n'avait formé, je ne sais trop pourquoi, des espoirs sans limite sur le compte de De Viris. Le cheval du baron Gourgaud était de ceux que je n'avais pas vus cette année, et j'attendais impatientement son entrée dans le paddock pour juger si sa tournure s'accordait avec tout le bien qu'on en disait. Ce ne fut pas tout à fait un désenchantement. De Viris est ce que j'appellerai un Simonian de la seconde manière, un animal de grande taille, substantiel, osseux, mais chez qui la masse a le pas sur l'influx nerveux. Quel beau steeple-chaser! Voilà le cri qu'il arrache; comme faisait Tricoche l'an dernier.

Lorsque les sujets de ce gabarit possèdent la qualité vraie, ce sont en effet des cracks; mais il est rare que le moteur soit à l'unisson de la machine. On l'a vu de reste dans le finish. A moins que De Viris ne soit malade ou prêt de tomber malade, il est tout à fait dénué de cette énergie que son père distribuait si généreusement à tous ses enfants jusqu'en ces dernières années de monte. Au milieu du parcours, le favori, trouvant sans doute le train insuffisant, a forcé l'allure et a pris la tête en quelques bonds, pour la plus grande joie de ses nombreux partisans qui admiraient déjà la puissance de son action; mais ces quelques belles foulées avaient usé ses ressources. Dès que ses suivants sont venus l'attaquer, il s'est effondré, finissant comme un animal sans force ou sans cœur; tout le peloton lui aurait passé devant un peu plus loin. Il ne faut donc pas inscrire comme un exploit à l'actif d'Impérial d'avoir eu raison de ce corps sans âme.

Ce qui ne veut pas dire que le fait d'enlever le Prix Noailles soit sans valeur. Cette course de 2.400 mètres, dans un terrain assez lourd, est au contraire probante et il faut admettre que le sang de Saint Simon, dont Impérial est le petit-fils, lui apporte des qualités de stayer dont il ne faut pas faire fi cette année où la société semble modeste.

Saint Simon et son père, Galopin, triomphent d'ailleurs en ce moment sur toute la ligne. Comme le vainqueur du Prix Noailles, celui du Prix des Cars, dimanche, se réclame de ce sang fameux. Douvres, fils de Fourire, est en effet, par sa mère, petit-fils de Galopin. Il a eu l'honneur de jeter par terre l'idole de la huitaine

précédente, Corton II, qui s'est effondré sous ses dix livres de surcharge, ce qu'on pouvait prévoir après le Prix Miss Gladiator. Le fils de Retz a pourtant une excuse, très valable. On a abusé de lui; avec le repos il peut retrouver sa forme.

Enfin, la troisième grande épreuve de dimanche, en consommant la défaite des favoris, a une fois de plus mis en valeur la haute qualité du sang de Saint Simon.

Dans le cinquante-quatrième Biennal, on hésitait entre Gavarni et Combourg, bien que le retour tardif de ce dernier fût inquiétant. Le second du Grand Prix n'est certainement pas lui-même et n'a point existé; Gavarni s'est un peu mieux défendu, mais a dû, lui aussi, s'incliner devant Joyeux V, en rupture d'obstacles. Certes, les douze livres que recevait le fils de Plum Centre ne sont point une allégeance négligeable, mais il est tout de même humiliant, pour la tête de la génération de 1908, d'avoir opposé une aussi faible résistance à un animal qui, malgré d'évidentes qualités de sauteur, n'a pas pu battre Scoff, à Auteuil.

Il fallait voir, après cette catastrophe, la mine allongée de tous les partisans du papier. Rarement trois défaites aussi cruelles se sont suivies d'aussi près.

Vous devez penser avec quel scepticisme, après cela, on s'est rendu à Saint-Cloud, pour assister au Prix Semendria, la seconde des épreuves importantes de l'année pour les pouliches. Celles-ci ont une réputation d'irrégularité qui nous incline à l'indulgence. Nous n'avons pas eu besoin de la mettre en œuvre.

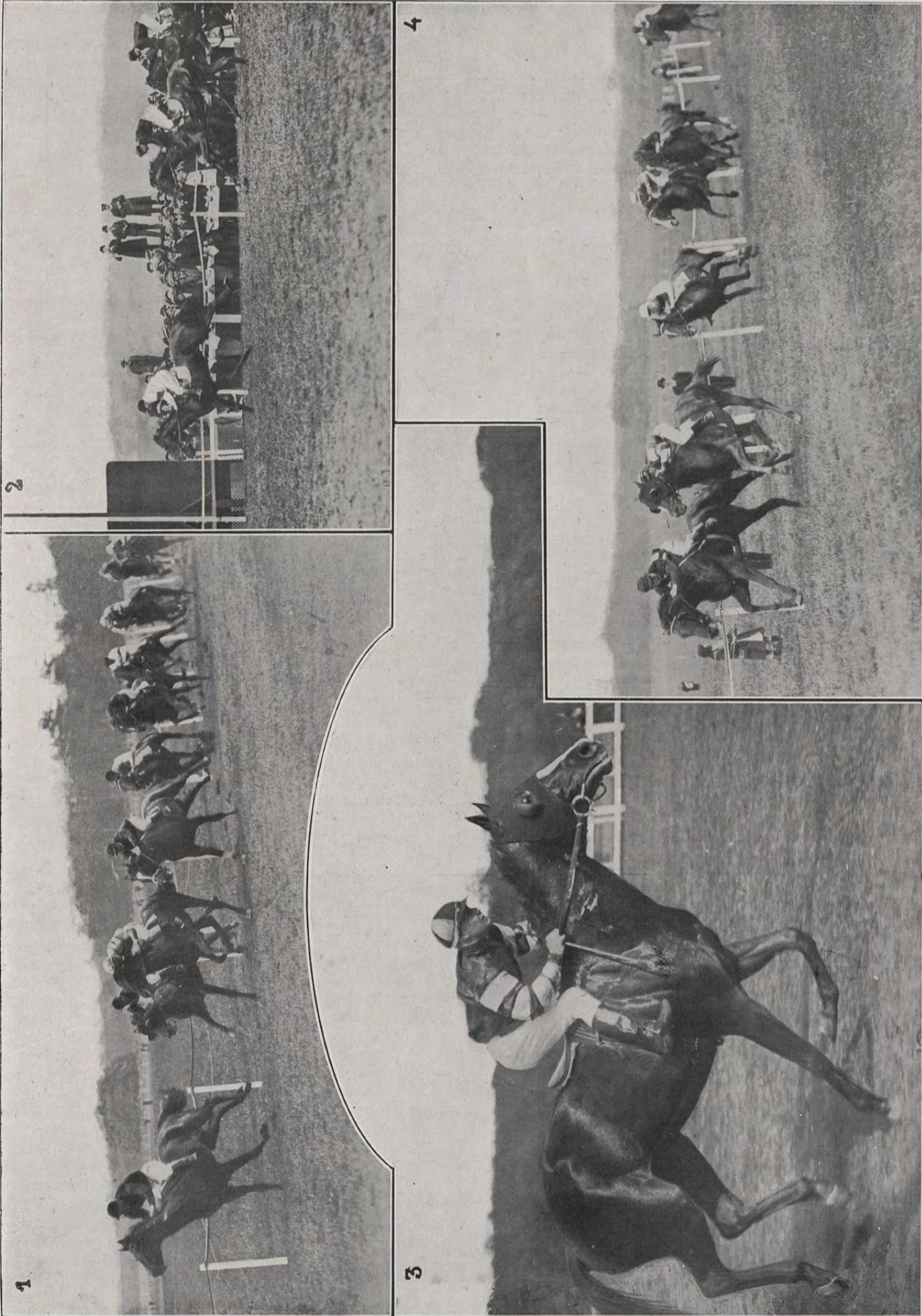
C'est la jument la plus indiquée, Floraison, qui l'a emporté, assez difficilement d'ailleurs, sur Kyrielle. Cette fille de Sans Souci II, le premier produit de son père qui ait encore couru, présente dans son pedigree un in breeding du 3^e au 4^e degré sur Saint-Simon qu'il est intéressant de signaler. Jusqu'ici le croisement en dedans sur l'étalon de Welbeck n'avait donné que des résultats décevants, mais il était en général plus rapproché; celui-ci devrait être recherché. A dire vrai, Floraison n'a pas l'étoffe d'un crack, mais c'est déjà miracle qu'elle coure et qu'elle gagne, car ses membres antérieurs sont si minces et d'apparence si fragile qu'on avait décidé de l'abattre. Echappée à la mort, elle a été confiée par le baron Edouard de Rothschild à l'excellent entraîneur Clément Duval, un Français avisé, intelligent et soigneux, qui en tire un parti inespéré. En justifiant ce choix, en consacrant le mérite de son père, Floraison a dû procurer un double plaisir à son propriétaire, un sportsman habitué à de fréquentes et amères déceptions.

L'incertitude profonde où ces dernières rencontres nous laissent a profité au Prix Citronnelle. Il brillait cette fois d'un éclat inaccoutumé: la rencontre de Montrose muni d'un tube, de Bugler, vainqueur d'Impérial, et de Oui Dà, la présence de celui-ci allégé de douze livres, la rentrée de Chut, le retour de Shannon, et enfin Martial III, l'espoir de l'année aux prises avec cette élite, jamais Le Tremblay n'avait présenté pareille attraction à ses visiteurs.

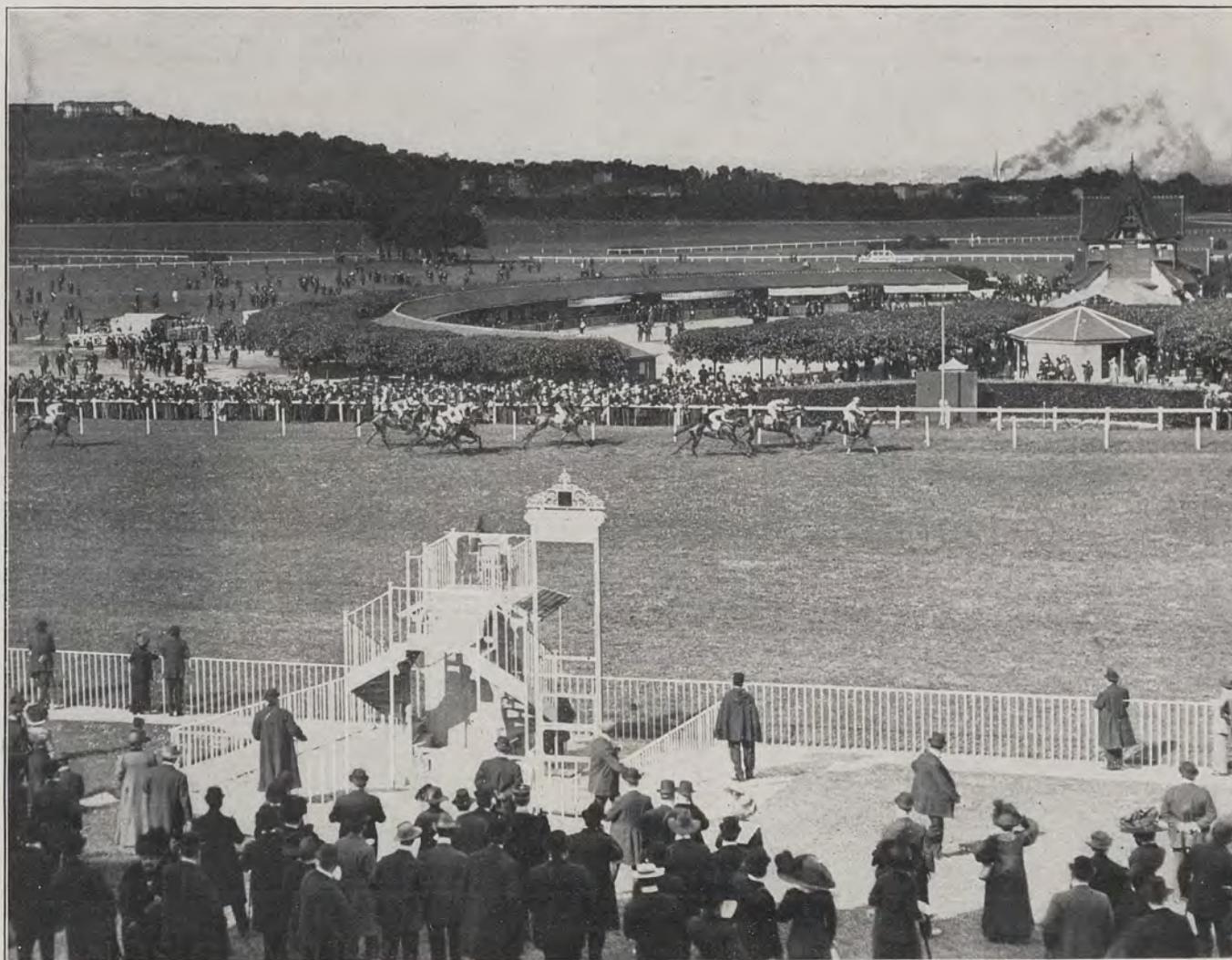
L'épreuve a été magnifique d'ailleurs, mais elle n'a servi qu'à nous donner des regrets. Montrose, un peu dégagé par la trachéotomie, a dominé la situation jusqu'à cent mètres du poteau, nous prouvant bien qu'il était le crack incontesté de sa génération. Bugler a couru comme on s'y attendait, en cheval vite mais dépourvu de résistance; il s'est brisé à vouloir suivre les leaders Montrose et Martial. Celui-ci a remarquablement défendu sa chance, mais après avoir commis l'imprudence de talonner Montrose, il a manqué de ressources dans le finish et les douze livres dont bénéficiait Oui Dà ont suffi pour lui permettre de prendre le meilleur. Cela ne diminue pas le cheval de M. Lepetit. C'est un très bon poulain, plein de qualité, de cœur; très honnête. Ce n'est point un grand cheval. Et l'on ne saurait s'en étonner à l'examen de son pedigree. Il gagnera encore largement sa vie dans cette année modeste où aucun cheval ne peut rendre de poids à ses contemporains. Oui Dà, le vainqueur, est un Chéri léger et un peu enlevé, d'un ordre moyen, qui aura de la peine à renouveler un succès aussi fructueux, bien qu'il ait fait preuve à la fin d'une certaine ténacité pour repousser l'attaque de Martial. Lui aussi, comme tous les vainqueurs de la huitaine, se réclame de Saint-Simon en ligne mâle directe. Par sa mère, fille d'Obéron, il a en outre un second courant de Galopin et descend de la souche de Punta Gorda.

Le sang anglais a donc dominé cette année dans le pedigree de nos gagnants d'épreuves classiques. Nous trouvons à cela une compensation dans ce fait qu'en Angleterre les deux premiers grands événements tiennent à notre élevage. Le vainqueur des 2.000 Guinées, Sweeper, d'origine américaine, est né en France, au Gazon. Tagalie, la gagnante des 1.000 Guinées, est issue de Cyllene et d'une jument française, Tagale par le Sancy.

J. R.



LONGCHAMP, 5 MAI — 1. LE PRIX NOAILLES AU TOURNANT. ORAGE II MÈNE DEVANT NICKEL, AMOUREUX III ET DE VIRIS — 2. L'ARRIVÉE DU PRIX NOAILLES IMPÉRIAL II BAT ISARD ET DE VIRIS — 3. BUGLER (MAC GEE), P^m AL., NÉ EN 1909, PAR ADAM ET MUSETTE, APP^t A M. H. B. DURVEA, GAGNANT DU PRIX EDGARD DE LA CHARME A MAISONS-LAFFITTE — 4. LE PRIX DES CARS A L'ENTRÉE DE LA LIGNE DROITE. CORTON II MÈNE DEVANT MANTHORPE ET DOUVRES



Cassante

Magpie Pleureuse Thyta
Eleusis IIKyrielle II
Tanit II Floraison

SAINT-CLOUD, 6 MAI. — L'ARRIVÉE DU PRIX SEMENDRIA

NOS GRAVURES

LE PRIX NOAILLES (2.400 mètres), épreuve importante de la dernière réunion dominicale du Bois de Boulogne, semblait à la merci de De Viris quel'on se plaisait déjà à considérer comme un des favoris de notre prochain Derby de Chantilly.

Il n'en fut rien et le fils de Simonian, sur lequel on s'était emballé beaucoup trop vite, dut s'incliner devant deux adversaires et ne conserva la troisième place que par suite du désintéressement de ses rivaux. De Viris, après avoir pris la tête, baissait de pied à l'entrée de la ligne droite, se faisait rejoindre par Impérial II et Isard devant le pavillon et se rendait à la première sommation, laissant Impérial II l'emporter d'une longueur et demie devant son camarade d'entraînement Isard.

LE PRIX DES CARS (2.000 mètres), porté

également au programme de cette même journée, fut de même l'occasion d'une désillusion pour les parieurs. Corton II, le grand favori, qui rendait dix livres à ses adversaires, dut s'incliner devant eux.

Ses concurrents se sont d'ailleurs efforcés à lui rendre la tâche sévère. Gypaète luttait d'abord de vitesse avec lui pendant les premiers mille mètres, puis, Manthorpe arrivait alors à sa hauteur et forçant encore le train s'assurait le meilleur. Douvres survenait alors, attaquait Manthorpe et l'emportait de deux longueurs.

LE PRIX SEMENDRIA (2.100 mètres), disputé lundi dernier sur l'hippodrome de Saint-Cloud, fut l'occasion d'une jolie victoire de Floraison qui progresse à chaque sortie et qui, à l'heure actuelle, se classe parmi les meilleures pouliches de la jeune génération.

Floraison s'assura aisément le meilleur et ne rencontra résistance que de la part de Kyrielle II. Cette dernière conserva la tête jusqu'à la moitié de la ligne droite, où la fille de Sans Souci II venait l'attaquer et l'emportait d'une longueur, non sans une courageuse résistance de sa rivale.



FLORAISON, p^e B., NÉE EN 1909, PAR SANS SOUCI II ET FLORETTA
APP^t AU BARON ED. DE ROTHSCHILD, GAGNANTE DU PRIX SEMENDRIA

LE CONCOURS HIPPIQUE DE LYON

LA Société des Concours hippiques du Rhône et du Sud-Est avait organisé, du 21 au 28 avril dernier, à Lyon, sur le cours du Midi, son Concours hippique annuel qui remporta un complet succès tant par le nombre imposant que par la valeur des concurrents inscrits.

Trente-deux mille francs de prix se décomposant comme suit :

3.000 francs du Gouvernement, 5.000 francs de la Ville de Lyon, 4.000 francs du Conseil général du Rhône, 2.000 francs de la Société organisatrice étaient alloués aux différentes épreuves et répartis de la manière suivante :

Prix de classes et prix spéciaux, prix pour école de dressage, piqueurs, cochers : 14.000 francs.

Prix internationaux : 1.000 francs.

Sauts d'obstacles (civils et militaires) : 14.000 francs.

Médailles : 1.000 francs.

Plaques : 1.000 francs.

Flots : 1.000 francs.

La plupart de tous nos meilleurs spécialistes des concours participèrent à cette intéressante compétition et la présence des réputés jumpers des écuries Bouguereau, Riant, Brodin, Zurlo, de Rovira et Ricard, Horment, attira journellement, dans les coquettes tribunes installées sur le Cours du Midi, le tout Lyon sportif et mondain.

La première journée du Concours fut honorée de la présence des généraux Courbebaisse et Abonneau, ainsi que de celle du préfet du

Rhône et les deux épreuves portées au programme de cette journée, le Prix d'Ouverture (gentlemen) et le Prix des Cuirassiers (officiers), revinrent respectivement à Gibraltar, à M. P. Chabaud, monté par M. Brunier, et à Cocotte, ex-Séditieuse, au lieutenant Renaud, montée par le lieutenant Bourgeois.

Le Prix des Ecoles était remporté par Etna, au comte Jaclot de Potier, monté par Rousseau, et le Prix de la Cavalerie se terminait par la victoire d'Etranger, au lieutenant Nourissat, monté par le lieutenant Holleaux.

Coronel, à M. Vincens Bouguereau, s'adjugeait le Parcours de chasse et le Prix des Uniformes (officiers couplés) se terminait par la victoire de Djezzar, au lieutenant Boule, monté par le capitaine d'Auzac de la Martinie, et d'Etranger, au lieutenant Nourissat, monté par le lieutenant Noirot.

Le Prix des Gentlemen (concours de vitesse) restait l'apanage du fameux Saint Hubert II, monté par le prince Capeze Zurlo, devant Hilda, à M. Brodin, et Double R, à MM. de Rovira et

Ricard, tandis qu'Abricot, au capitaine Tondu, monté par le lieutenant Jaricot, se classait premier du parcours de chasse, disputé sur 17 obstacles fort sévères et qui avait réuni 87 engagements.

Nass, à M. Brodin, se classait premier du Prix des Dames devant Djali, à M. d'Auzac de la Martinie et Poor Boy, à M. Brodin. Le Prix



VUE GÉNÉRALE DU CONCOURS HIPPIQUE DE LYON



DRAGA, MONTÉ PAR LE VICOMTE P. DE JUVENEL, SAUTANT LE TALUS DANS LE PARCOURS DE CHASSE



HUTIN, MONTÉ PAR M. XAVIER RIAN, FRANCHISSANT LE BROOK DANS LE PARCOURS DE CHASSE

de l'Armée française (Grand Prix des officiers) était l'occasion d'une nouvelle victoire d'Abriçot, monté par le lieutenant Jaricot devant Aïda au capitaine Cristiani et Vigilant III au lieutenant de Fontanges. Aïda, classée seconde dans cette épreuve, participera au prochain Championnat international du Cheval d'Armes à Bruxelles où elle sera pilotée par le capitaine Cavaillé.

Le Prix de la Coupe porté au programme de la dernière réunion nous donnait l'occasion d'assister à toute une série de brillants parcours. Don Quichotte, à M. Brodin, remportait la victoire devant Mascarille et Djali, à M. d'Auzac de la Martinie, La Raquette, à M. de Lastic Saint-Jal, montée par M. Horment et Grass Hopper, au comte d'Havrincourt, monté par M. Lebon.

Le Championnat du saut en hauteur qui clôturait ce meeting revenait à Jubilee, à M. X. Riant et Double R, à MM. de Rovira et Ricard, classés dead-heat avec 2 m. 10 devant Montjoie III.

Dans les classes d'attelage, Jussette (Châteauneuf-Rosette), à M. Fr. Chevalier, remportait le Prix du Conseil général pour poulains et pouliches de 3 ans nés et élevés dans le département du Rhône; Joyeuse (Vindex et Tapageuse), à M. Fremont, était première dans la classe des poulains et pouliches de 3 ans de 1 m. 47 à 1 m. 56; Jasmin (Regnier et Guillemette), à M. Fr. Chevalier, dans celle des produits de 1 m. 57 et au-dessus.

Dans la catégorie des chevaux de 4 et 5 ans, Iota, né dans le Cher par Quimper et Verveine, appartenant à M. H. Bietrix-Zanzi, que nous avons reproduit lors du récent Concours de Paris où il remporta un premier prix, se classait premier des chevaux de 1 m. 50 à 1 m. 58, et Haricot, demi-sang, par Vindex et Sarcelle, appartenant à M. Rozet, s'adjugeait la première place des chevaux de 1 m. 59 et plus. Le Prix du Conseil général de la Seine pour



POOR BOY, MONTÉ PAR M. J.-M. BRODIN, AU SAUT DU BULL-FINCH DANS LE PRIX DES DAMES

1 m. 56, Falaise (Saône-et-Loire) par Santander et Fatma, à M. F. Chevalier et Prost; Idéal (Saône-et-Loire), par Vitellius et Intrépide, à M. Prost, dans les chevaux de 1 m. 57 et au-dessus; Gibraltar enfin, à M. Chabaud, s'adjugeait le Prix du Conseil général affecté à cette classe.

Le Prix d'Honneur attribué au plus beau cheval de selle était remporté, fort justement du reste, par Idéal que nous avons admiré lors du récent Concours Hippique de Paris, où il avait déjà remporté un premier Prix.

Prix de classes et épreuves d'obstacles remportèrent donc un complet succès dont tout l'honneur revient à la Société organisatrice.

Grâce à ses efforts, grâce à ses prix, grâce aux encouragements qu'elle prodigués aux éleveurs dans la région du Rhône et du Sud-Est, le Concours Hippique de Lyon a pris rang au nombre des grandes manifestations hippiques françaises.

La belle liste des vainqueurs, tant dans les chevaux de classes que dans les jumpers, confirme du reste nettement la faveur dont jouit ce concours auprès des propriétaires, et il convient de féliciter du résultat obtenu la Société des Concours Hippiques du Rhône et du Sud-Est, aux destinées de laquelle préside le comte A. Palluat de Besset.



LA DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES APRÈS LE PRIX DES GENTLEMEN (CONCOURS DE VITESSE) EN TÊTE SAINT HUBERT II, LE VAINQUEUR, MONTÉ PAR SON PROPRIÉTAIRE, LE PRINCE CAPECE ZURZO

Le Cornage chronique et son traitement chirurgical

(Suite et fin)

LE TRAITEMENT CHIRURGICAL DU CORNAGE CHRONIQUE

Il arrive parfois que le cornage se manifeste insensiblement et progressivement sans que le cheval ait présenté aucun symptôme d'une maladie. On serait tenté d'admettre, dans ces cas-là, l'origine spontanée du cornage chronique. Il n'en est rien cependant et on doit toujours rapporter celui-ci à une affection aiguë des voies respiratoires. Dans le cas particulier auquel nous faisons allusion, l'affection a été assez bénigne pour passer inaperçue, ou le plus souvent, elle est antérieure à l'acquisition du cheval. Elle a engendré des lésions qui évoluent discrètement, lentement et qui déterminent à la longue la paralysie progressive des muscles, moteurs du larynx.

Dès que les premiers degrés de l'inertie nerveuse et musculaire sont atteints, le cornage apparaît d'abord léger, puis de plus en plus accusé à mesure que les lésions s'organisent et que la paralysie s'affirme. Ainsi donc, sitôt après la guérison de l'affection aiguë primitive, gourme ou pasteurellose généralement, le cheval semble sain. En réalité, il est affecté de cornage à l'état latent. La maladie a laissé comme reliquat des lésions ganglionnaires ou nerveuses qui ne se manifestent au début par aucun signe, par aucun trouble apparent, mais qui, en évoluant peu à peu, en s'organisant, engendreront plus tard la paralysie laryngienne et se traduiront alors par un cornage plus ou moins accentué.

On ne peut guère émettre que des hypothèses sur l'action de l'hérédité dans la genèse du cornage. Toutefois, il est permis d'affirmer que cette action n'est que prédisposante et que son influence est fort variable, ce qui implique que la transmission héréditaire du vice n'est pas un phénomène absolu.

Jusqu'en ces dernières années, le seul traitement chirurgical du cornage était la trachéotomie. Comme chacun sait, ce traitement n'est qu'un palliatif : s'il remédie en partie aux effets du cornage, il ne modifie en rien la cause qui le détermine. En outre, il offre de très sérieux inconvénients.

Depuis longtemps, cependant, on avait tenté d'agir directement sur les lésions déterminantes du cornage. Les premières tentatives expérimentales paraissent avoir été faites par les Günther de l'Ecole vétérinaire du Hanovre, vers 1840. Ils imaginèrent divers procédés destinés à supprimer l'obstacle respiratoire et notamment l'ablation

du cartilage aryénoïde paralysé et l'extirpation des ventricules laryngiens. Leurs multiples essais ne furent pas heureux si l'on en juge par les conclusions de leur travail paru en 1865 : « De ceci il résulte que le mode opératoire par les méthodes connues jusqu'à ce jour n'atteint pas son but. »

Des chirurgiens, Moeller, Cadiot, Fleming... tentèrent par la suite de perfectionner l'aryénoïdeclomie, c'est-à-dire l'ablation de l'aryénoïde paralysé et d'en faire une méthode courante du traitement du cornage.

Ils eurent quelques résultats heureux ; mais dans la grande majorité des cas, le cornage persistait aussi intense, sinon plus, après l'opération. C'est que l'extirpation de l'aryénoïde nécessite des délabrements considérables dans l'intérieur du larynx ; on ne peut en surveiller la réparation, et il persiste presque toujours des bourgeonnements, des rétractions cicatricielles qui contribuent à réduire l'ouverture laryngienne.

On a pensé aussi à rétablir l'innervation dans les muscles du larynx, en suturant le nerf récurrent sur le tronc principal, en amont, c'est-à-dire au-dessus de la région où il se trouve comprimé. Cette opération, excessivement délicate, ne peut guère sortir du laboratoire ; de plus, elle serait sans effet quand la paralysie laryngienne est d'origine locale.

En ces dernières années, un chirurgien américain, Williams, reprit l'idée de Günther et imagina de fixer l'aryénoïde et la corde vocale paralysés à la paroi laryngienne, en pratiquant l'extirpation du cul-de-sac muqueux qui constitue le ventricule laryngien.

Les premiers essais furent très encourageants. Il perfectionna sa méthode, la mit au point, la fit connaître et l'appliqua sur un très grand nombre de corneurs dont la plupart furent guéris ou améliorés.

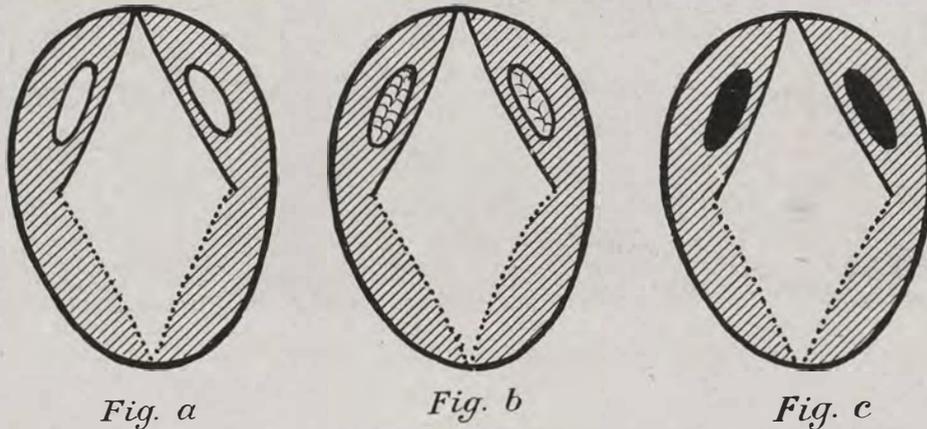


FIG. 5. SCHÉMA MONTRANT LE MODE D'ACTION DE L'OPÉRATION DE WILLIAMS

A. Coupe transversale du larynx au niveau des aryénoïdes et des cordes vocales — B. On a procédé à l'ablation de la muqueuse des ventricules laryngiens ; les plaies sont comblées par du tissu de cicatrice — C. Le tissu de cicatrice s'est rétracté, provoquant l'écartement des aryénoïdes et l'agrandissement de la cavité laryngienne.



FIG. 6. APRÈS AVOIR ÉTÉ ABATTUE SUR DE LA PAILLE, LA JUMENT EST ANESTHÉSÉE

D'autres opérateurs, notamment Hobday, l'améliorèrent encore et en retirèrent également de nombreux succès opératoires. A l'heure actuelle, elle constitue la méthode la plus pratique, la moins dange-reuse et certaine-ment la plus effi-cace de cure chi-rurgicale du cor-nage chronique.

Principe de la méthode. — Nous avons décrit anté-rieurement la situa-tion, la nature du ventricule laryn-gien et ses rap-ports avec l'aryté-noïde, la corde vocale et la paroi laryngienne. L'ablation de la mu-queuse qui le tapisse inté-rieurement détermine une plaie cavitaire qui se comble peu à peu par la forma-tion d'un tissu de cicatrice. Celui-ci réunit ainsi, soude la face ex-terne de l'aryté-noïde à la face interne de la paroi laryngienne. La rétraction ulté-rieure de ce tissu de cicatrice a pour

effet de rapprocher, d'accoler la première à la seconde, de rap-procher et d'immobiliser par conséquent les aryténoïdes sur les parois latérales de larynx, et d'ouvrir ainsi d'une façon permanente et définitive la cavité laryn-gienne. Il en résulte qu'après la cicatrisation définitive des lésions provoquées par l'in-tervention chirurgicale, l'ary-ténoïde et la corde vocale sont immuablement fixés à la paroi laryngienne. L'ou-verture du larynx et la glotte se trouvent ainsi agran-dies; l'air ne peut plus s'engouffrer dans le ventri-cule qui a disparu; l'aryté-noïde et la corde vocale, immobilisés, ne peuvent plus vibrer.

Technique opératoire. — Nous en décrivons seulement les points essentiels.

Deux conditions sont néces-saires pour la bonne exé-cution des manœuvres opéra-toires : l'immobilité absolue du sujet et un bon éclairage. La première sera d'autant plus facile à réaliser que le patient aura été préparé par un régime diététique prolongé (cette prescription est particulièrement impor-tante pour les chevaux de course qui sortent de l'entraî-nement). La seconde est facilement obtenue en opé-rant dehors.

Le cheval, couché sur le lit de paille, est anesthésié, puis ensuite placé sur le dos. Après préparation de la région laryngienne, l'opérateur incise la peau et les muscles sur la ligne médiane de

la face inférieure du larynx, sur une longueur de 8 à 10 centimètres, puis il ouvre la cavité laryngienne en sectionnant un ligament et la mu-queuse, sans tou-cher aux cartila-ges. Il déterge le sang qui coule de la plaie, puis ou-vre celle-ci à l'aide d'érignes dilata-trices. On aperçoit alors l'intérieur de la cavité laryn-gienne et on peut se rendre un compte exact de la nature et de l'étendue des lé-sions : générale-ment l'aryténoïde gauche est com-plètement immo-bile; le droit peut être également inerte, ou bien il s'écarte en dehors et dans le fond de la cavité à chaque mouvement respi-



FIG. 7. DÈS QUE L'ANESTHÉSIE EST SUFFISANTE, LA JUMENT EST PLACÉE SUR LE DOS ET L'OPÉRATEUR PROCÈDE AU PREMIER TEMPS DE L'INTERVENTION (OUVERTURE DU LARYNX)

ratoire; ces déplacements sont toujours plus accentués en fin d'opé-ration qu'aussitôt après l'ouverture du larynx.

L'opérateur pratique alors l'ablation de la muqueuse du ventri-

cule, en s'efforçant de réduire la plaie muqueuse au strict minimum, de ne pas blesser les cartilages et d'extirper le cul-de-sac en son entier. Nous pensons, comme Hobday, que l'on doit toujours inter-venir des deux côtés, même si l'un des aryténoïdes paraît mobile.

Après lavage de la plaie interne, l'opéré est replacé en position décubitale ordi-naire; on le relève dès que l'anesthésie a cessé son action.

Autres modes opératoires. — Divers chirurgiens ont tenté de modifier — pour l'amé-liorer — la technique de Wil-liams. Leurs procédés ne sont pas encore « au point » ou bien n'ont pas donné des résultats bien supérieurs à celle-ci. Nous avons tenté de fixer l'aryténoïde paralysé à la paroi du larynx, en le boutonnant, c'est-à-dire en le maintenant accolé à cette paroi à l'aide d'un fin bouton d'argent traversant les carti-lages.

Il nous a semblé qu'en com-plétant l'ablation du cul-de-sac ventriculaire par la suture de l'aryténoïde à la muqueuse



FIG. 8. L'OPÉRATEUR INTRODUIT L'INDEX DE SA MAIN GAUCHE DANS LE VENTRICULE LARYNGIEN GAUCHE POUR PRATIQUER LE SECOND TEMPS DE L'OPÉRATION



FIG. 9. APRÈS ABLATION DU CUL-DE-SAC MUQUEUX, L'OPÉRATEUR CHASSE CELUI-CI SUR L'INDEX DE SA MAIN GAUCHE COMME UN DOIGT DE GANT POUR BIEN S'ASSURER QUE LA MUQUEUSE VENTRICULAIRE A ÉTÉ ENLEVÉE EN ENTIER

de la paroi laryngienne, nous obtenions des résultats plus sûrs et plus hâtifs que par la méthode de Williams employée seule.

Suites opératoires. — Elles sont simples. Il est exceptionnel que des phénomènes dyspnéiques causés par l'œdème traumatique surviennent. L'accident est à craindre cependant — et nous l'avons plusieurs fois observé — chez les chevaux antérieurement trachéotomisés et sur lesquels on a fermé la plaie trachéale en même temps que l'on intervenait sur les lésions laryngiennes. Aussi conseillons-nous de ne pratiquer la première de ces opérations qu'après cicatrisation de la plaie qui résulte de la seconde. Dans tous les cas, il est bon de faire surveiller attentivement l'opéré au moins durant 48 heures après l'intervention.

La plaie laryngienne, soumise à des soins antiseptiques ordinaires, se cicatrise normalement et facilement. Elle est généralement fermée au bout de 15 à 20 jours. Durant tout ce temps, l'opéré sera alimenté avec des barbotages un peu épais et des fourrages mous, le tout placé à terre.

Remise en travail. — Elle doit être, dans tous les cas, très progressive et aussi tardive que possible. Si on détermine — par un travail trop hâtif — des efforts respiratoires avant que la cicatrisation définitive de la plaie opératoire intralaryngienne ne soit complète, on empêche la soudure de l'aryténoïde à la paroi laryngienne, on gêne la réaction cicatricielle et on compromet sûrement le résultat de l'intervention. De nos observations personnelles, il résulte que le cheval ne doit guère être remis en travail avant 2 mois et ne peut reprendre ses galops d'entraînement avant 4 mois.

Résultats thérapeutiques. — Williams, Hobday et quelques autres vétérinaires américains et anglais qui ont pratiqué l'opération du cornage suivant le mode que nous avons exposé plus haut, sur un très grand nombre de chevaux, ont obtenu des résultats fort satisfaisants : plus de 50 % de guérisons complètes, et en outre de 25 à 40 % d'améliorations. On cite le cas d'un chirurgien américain qui, ayant fait acheter 17 chevaux corneurs invétérés, put en revendre 13 en toute garantie, sur le même marché où ils avaient été acquis. (Drouin, *Recueil vétérinaire*.)

Les essais de cure du cornage par la méthode de Williams, faits en France par quelques vétérinaires, ont donné également des résultats fort encourageants. Pour notre compte, sur 45 chevaux corneurs opérés depuis 18 mois, soit par la méthode de Williams seule, soit par ce procédé un peu modifié, nous n'avons guère eu à déplorer que quatre insuccès véritables. Cependant plusieurs chevaux sur lesquels nous sommes intervenu cornaient fortement, même au pas, et quelques-uns étaient porteurs d'un tube depuis longtemps.

Il semble bien toutefois que le pourcentage des guérisons *absolues*

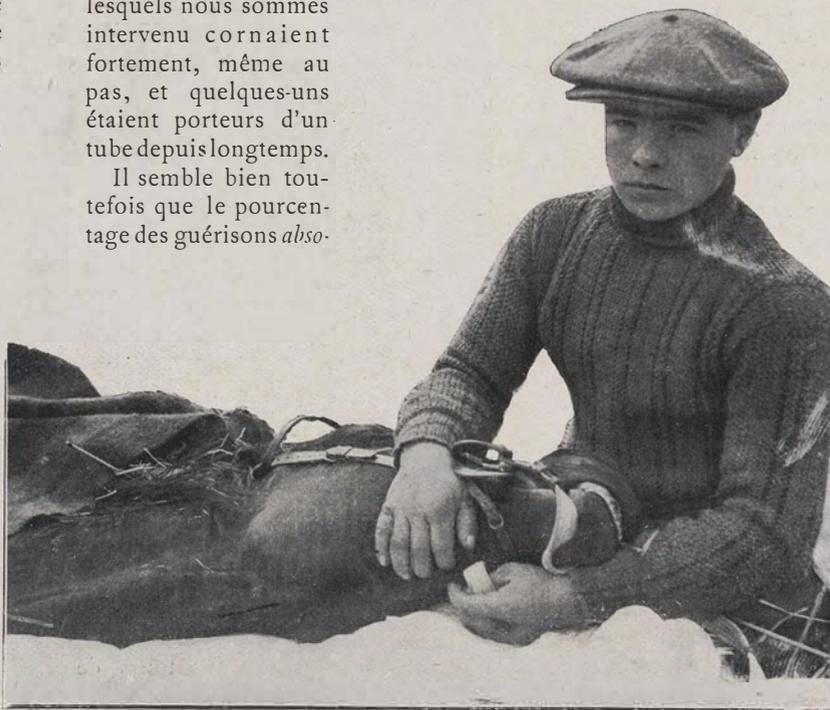


FIG. 10. L'OPÉRATION EST TERMINÉE, ON ATTEND LE RÉVEIL DE LA JUMENT LA PHOTOGRAPHIE MONTRE L'INCISION LINÉAIRE DE LA FACE INFÉRIEURE DU LARYNX

lues doit être moins élevé que veulent bien le dire les opérateurs américains et anglais. Il est rare que l'on obtienne la disparition complète de tout bruit, dans toutes les circonstances et à toutes les allures. Le plus souvent, quand l'opération a été bien exécutée, le cheval ne corne plus aux allures ordinaires, même à un galop de chasse rapide, surtout s'il galope détendu. Mais il persiste souvent un léger sifflement qui se manifeste quand le cheval se contracte, tire, s'énerve, ou bien un certain ronflement plus ou moins accentué quand le galop est trop vite. Chez quelques chevaux, on constate un très léger bruit au trot, même au pas, alors qu'on n'observe absolument rien au galop libre et détendu, même assez soutenu.

Aussi, si on ne peut guère espérer la disparition absolument radicale du cornage que dans des cas relativement peu nombreux, du moins on peut attendre de cette opération une *très grosse amélioration* dans presque tous les cas, amélioration qui permet l'utilisation dans d'excellentes conditions de chevaux inserviables, parce que trop corneurs, avant l'opération.

Avec la disparition ou l'atténuation du bruit, on constate également la disparition ou la diminution de la gêne respiratoire aux allures vives. C'est là un fait capital pour l'utilisation des chevaux de course. Nous ne pensons pas cependant, d'après les indications recueillies sur quelques chevaux de course que nous avons opérés, qu'ils récupèrent jamais entièrement toute leur aptitude respiratoire, car l'aryténoïde accolé artificiellement à la paroi laryngienne ne dégage pas aussi complètement le conduit que lorsqu'il est tiré en arrière, en dehors et dans le fond de la cavité par les muscles indemnes. Néanmoins l'amélioration de la fonction respiratoire due à l'opération de Williams est encore bien supérieure à celle qui résulte de la trachéotomie. Si les moyens du cheval qui a subi cette opération sont encore un peu réduits, il est néanmoins susceptible d'être entraîné, de courir et même de gagner. Nous espérons en fournir des preuves d'ici peu.

La disparition du cornage peut déjà s'observer chez certains chevaux, peu après la cicatrisation de la plaie laryngienne, c'est-à-dire trois à quatre semaines après l'intervention. Plusieurs sujets, opérés par nous, ont pu subir avec succès l'épreuve ordinaire du cornage (12 tours de galop à chaque main) de 18 à 25 jours après l'opération.

Par la suite, quand ils ont été remis en travail, l'amélioration constatée nous a paru moins évidente, la respiration semblait être encore bruyante. Mais elle ne tardait pas à devenir de plus en plus nette, à mesure que la condition de ces chevaux s'affirmait davantage.

Parfois l'atténuation et la disparition du bruit de cornage ne s'observent qu'un temps assez long après l'opération, alors seulement que le cheval est en plein travail.

Au début de la remise en travail, la respiration est souvent rauque, ronflante, particulièrement quand la muqueuse laryngienne a été blessée au cours des manœuvres opératoires. On peut croire à la persistance du cornage; cependant, si on observe bien, on constate que le bruit de rappel n'existe plus; il reparait toutefois, et même assez accusé, quand le cheval s'énerve, se contracte, tire. A mesure que le cheval travaille, sa respiration devient plus calme, plus silencieuse. Tout bruit disparaît généralement dès que la mise en condition est obtenue. Il faut parfois attendre longtemps ce résultat. Aussi ne faut-il pas se hâter de conclure à la non-réussite de l'opération lorsque la respiration est encore bruyante dans les premiers temps de la remise en travail. Nous pourrions ainsi citer l'exemple d'un étalon trotteur opéré par nous, et qui fut vendu au bout de 3 mois parce qu'il cornait encore; or, 5 mois après l'opération, ce cheval passé en d'autres mains suivait son entraînement régulier sans

corner. L'opération de Williams est assez simple à faire; mais elle est fort délicate à *bien faire*. Elle ne vaut que par la manière dont elle a été exécutée. Elle est presque sans danger pour l'opéré. Dans les rares cas où, bien pratiquée, elle n'amène pas d'amélioration, elle n'aggrave jamais le degré du cornage. Dans ces cas-là, il faut rapporter l'insuccès à l'existence d'une cause déterminante du cornage, autre que la paralysie laryngienne; on peut alors recourir à la trachéotomie.

H.-J. GOBERT.

Le Concours Hippique de Londres

L'annuel Concours Hippique international de Londres se disputera du 17 au 23 juin prochain sur la piste de l'Olympia. Cette belle manifestation hippique, placée sous le patronage de S. M. le roi George V, est dotée de 337.500 fr. de prix, chiffre qui n'a jamais été atteint dans un concours hippique.

Le programme, fort judicieusement établi comme à l'ordinaire, comprend bon nombre d'épreuves internationales

d'obstacles qui, naturellement, mettront aux prises bon nombre de nos meilleurs spécialistes des concours.

Espérons que l'équipe militaire française renouvellera sa victoire dans la coupe-challenge Edouard VII et qu'elle s'adjugera définitivement ce beau trophée, qui, deux fois du reste, resta l'apanage de nos officiers, en 1909 et en 1911.



FIG. 11. L'OPÉRÉE EST RELEVÉE ET CONDUITE DANS SON BOX



FIG. 12. LE RETOUR DU TRAVAIL DES CHEVAUX DE L'ÉCURIE RAOUL DE MAISONS-LAFFITTE CHEZ LEQUEL A ÉTÉ OPÉRÉE LA JUMENT



LES FIELD-TRIALS DE PRINTEMPS

(Suite)

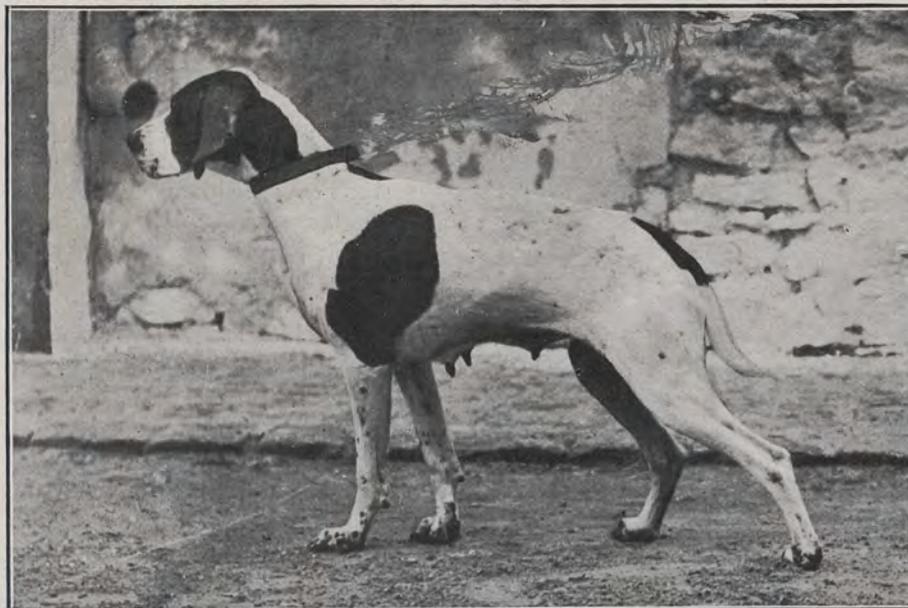
Mais est-elle vraiment une preuve de la supériorité d'une race sur l'autre ? Assurément non. L'état de l'atmosphère joue ici encore un rôle qui est à considérer.

Vous avez pu, maintes fois cette année, entendre dire : beau temps aujourd'hui, un vrai temps de setter. C'est, qu'en effet, le setter travaille mieux par temps frais que lorsque la chaleur tombe lourdement et persiste pendant toute la journée. A ce moment-là il manque de résistance, peut-être aussi la haute température a-t-elle une influence sur ses nerfs olfactifs. Au contraire, le pointer ne connaît aucun de ces inconvénients, peu lui importe la chaleur et l'on comprend qu'il domine alors. Mais il y a aussi dans ce succès relatif des setters une question de chiffres. N'étaient-ils pas plus nombreux que les pointers sur la liste des concurrents et de ce fait leurs chances de gagner n'augmentaient-elles pas ? Un peu de statistique

renseignerait sur ce point. Enfin, il est des années où la moyenne d'un élevage peut être supérieure à l'autre, ce qui n'offre rien d'étonnant, et l'on peut comparer les résultats de nos field-trials depuis plusieurs années ; je crois qu'il n'y aurait aucune différence notable d'un côté de la balance ou de l'autre. Ainsi donc ceux qui viendront mettre en

avant ce fait que sur sept concours, vingt-sept prix ayant été attribués, dix-huit ont été gagnés par des setters et neuf par des pointers, n'affirmeront, en somme, qu'une vérité occasionnelle qui n'apporte pas une valeur décisive à l'avantage de l'une des deux principales races de chiens d'arrêt anglais.

La première réunion de l'année fut celle de Vic-sur-Aisne, donnée par l'Association française des Dresseurs professionnels de chiens d'arrêt. La victoire revenait à un débutant en France, Glow of Gerwn, setter anglais. Glow est une importation anglaise due à M. Grüber, de Strasbourg, qui a déjà



FLY DE BOULOGNE, A M. BERJEAT
PLUSIEURS FOIS PRIMÉE LORS DES FIELDS DE PRINTEMPS

fait de nombreuses acquisitions en Angleterre, et cela pour le plus grand bien de l'élevage français. Le fameux Count Cleam fut une des principales. Au commencement de cette année, Glow était acheté par M. Léon Poupart, nouveau venu au sport, et confié à l'entraînement de Thibaut fils. Ce chien est de petite taille, mais assez bien construit et d'une silhouette à la fois plaisante et typique. Il ne semble pas pourtant, à le voir au repos, qu'il puisse fournir un galop aussi rapide. Certes, ce dernier n'est pas de la classe de celui des grands field-trialers, mais il permet au chien une belle allure. Équilibré par un nez très fin et très sûr, il complète le chien qui, d'une intelligence au-dessus de la moyenne, effectue d'une façon constante un travail satisfaisant.

En somme, Glow est un sujet fort honorable, d'une grande régularité, qui, malgré son manque de taille, se place au premier rang de nos reproducteurs.

Derrière lui venait Star of the Cross, chienne pointer, au prince Poniatowski, conduite par Emile Herbelin, chienne de mérite inférieur au précédent. Rapielo, setter anglais, à M. Piel et que menait Léon Ridet, se classait troisième. Depuis longtemps sur la brèche, Rapielo est un des chiens les plus brillants que l'on puisse voir. Il a un style d'arrêt splendide par lequel il rachète les imperfections de son physique. Il est resté le même animal qu'il était à ses débuts avec toute la vigueur de son galop et la puissance de son nez. Sygroves avec Gruinard Ghost, à M. Jean Cote, venait ensuite. Le vieux Ghost, comme on a pu l'appeler, bien que son âge ne lui donne pas encore droit à ce qualificatif, mais plutôt en raison de sa carrière déjà longue et fructueuse, est encore le même chien malin qui sait aller chercher son gibier là où il se trouve. Il n'a pas beaucoup de brio, il ne galope pas à une allure qui fait sensation, mais il va quand même vite et loin et pas un couple d'oiseaux ne se trouvera sur son terrain sans qu'il n'aille l'arrêter avec certitude. Ce sont des qualités que beaucoup de chiens devraient posséder et que l'on rencontre rarement. Ghost n'a pas eu besoin de s'améliorer, il est demeuré égal à lui-même.

Du lot des vaincus il faut citer Houchit de Brignon, le setter anglais de M. Sicher, mis en vedette l'année dernière par sa victoire au Bouleau. Houchit a refait à Vic-sur-Aisne, et ailleurs aussi, les mêmes fautes inexplicables chez un chien non dépourvu de qualités. Il bat la plaine à une allure des plus brillantes, il semble parti pour un travail splendide et

puis tout à coup des perdreaux volent sous ses pas, puis d'autres, sans qu'il en ait pris connaissance, sans qu'il semble même les voir, oubliant soudainement et qu'il a du nez et qu'on lui a appris à s'en servir.

Plus de qualités, plus de dressage, rien que son galop qu'il continue à une allure saisissante. C'est inexplicable, ou bien cela s'explique par ce fait que le cerveau du chien est incomplet et qu'il est pris à de certains moments d'une espèce de folie qui le pousse aux actes les plus désordonnés. On ne peut que le regretter.

Un jeune chien débutait : Jim Fly II de Wildidès, de l'élevage de M. Dethira, appartenant à M. Piel et présenté par Léon Ridet. Jim ne fit qu'une mention, mais déjà l'on sait qu'il est un chien d'avenir. Un peu maintenu par son conducteur qui craignait évidemment que la fougue de sa jeunesse ne l'entraînant trop loin, il n'a pu s'étendre suffisamment, mais il a fourni quand même une belle épreuve où il a montré une remarquable puissance de nez et un brillant qui en font pour les saisons prochaines un concurrent redoutable.

A Isles-sur-Suippe, près de Reims, avait lieu la réunion de début de la Société des field-trials à grande quête. Ce groupement, fondé au mois de juin de l'année dernière afin de « faire mieux que ce qui existait », n'a pas tenu les promesses aussi brillamment claironnées.

Nous attendions de l'énergie et de la science des promoteurs du mouvement une amélioration sensible à l'état de choses actuel, on ne nous a rien montré. La nouvelle Société des field-trials à grande quête s'est contentée d'adopter l'ancien règlement du Pointer-Club et de faire juger les chiens d'après les vieux principes connus.

Or, le besoin se fait-il aussi vivement sentir de la transformation des règlements en vigueur ? A part quelques légères modifications de détail, la réponse peut être certainement non. La grande quête, telle qu'on la comprend actuellement, peut se satisfaire avec la façon dont

elle est organisée et doit elle-même donner satisfaction à ses partisans.

Mais ces derniers ne sont pas seuls, il en est d'autres qui la comprennent autrement, qui voient dans ce sport autre chose qu'un mode d'utilisation des services du chien en vue de la chasse et qui seraient heureux de savoir quels résultats, au point de vue de la recherche des reproducteurs, donnerait cette conception de la grande quête. Ce sont ces résultats qu'ils espéraient que la jeune Société tenterait d'obtenir, et ils n'ont pu



SQUIRE OF SCOURY, SETTER A M. MAUDUIT
1^{er} PRIX AU CONCOURS NATIONAL DU BOULLEAUME



L'HEURE DU DÉJEUNER AU CONCOURS DE VIC-SUR-AISNE

cacher leur déception quand ils ont su qu'il s'agissait seulement de parcourir une fois de plus des sentiers déjà suffisamment battus.

Cette journée a été l'occasion d'une nouvelle victoire pour Glow of Gerwn, déjà gagnant à Vic-sur-Aisne. La seconde place revenait à Halo de Toutedville. Le setter anglais de M. Ch. de Lesseps semble avoir atteint le mieux de sa condition. Avec ses qualités naturelles qu'il avait déjà fait remarquer les années précédentes, l'âge lui a donné la réflexion, son intelligence s'est développée, et il commence à posséder suffisamment de métier pour prétendre aux premières places. C'est un excellent sujet qui, en outre, est présenté d'une façon parfaite par son propriétaire. Cabelle, bonne chienne setter anglaise, mais qui ne dépasse pas une honorable moyenne, faisait un troisième prix devant Fly de Boulogne. La merveilleuse pointer de M. Berjeat figurait encore dans le classement, comme elle figura d'ailleurs dans tous les autres. C'est le type de la bête régulière; sur vingt présentations, elle fut récompensée dix-huit fois; il y a là mieux qu'une curiosité de statistique, il y a un brevet de capacité qui classe la chienne au premier rang des lices.

Le lendemain, nous nous retrouvons à Sandricourt, sur le magnifique domaine illustré par le marquis de Beauvoir et qui appartient maintenant à M. Robert Walton Goëlet.

La Société Centrale pour l'amélioration des races de chiens en France y donnait son épreuve annuelle de grande quête. Elle avait réuni trente engagements, tous de premier ordre et nous nous promettons d'assister à un travail magnifique; malheureusement nous avons été déçus; un temps détestable, neige, pluie et vent continus, un déluge, un froid comme l'hiver n'en avait pas compté; rarement vit-on aussi mauvais temps. Ensuite la chasse de Sandricourt, si splendidement aménagée au point de vue cynégétique, n'est pas un terrain de grande quête. Trop vallonnée, coupée d'un trop grand nombre de remises, il n'y a pas de plaine suffisamment vaste où le chien puisse s'étendre et donner toute la mesure de ses moyens. Mais quel joli territoire quand même, et comme il conviendrait parfaitement à une épreuve à quête de chasse.

Des quatre chiens figurant dans les prix de ce concours, deux appartiennent à M. Gillet, tous deux setters, Elgé Lola, première et Elgé Freda, troisième. Le chenil de M. Gillet s'est présenté à Isles-sur-Suippe, à Sandricourt et à Cuts, avec un respectable nombre de représentants. J'en ai entendu dire

parfois beaucoup de bien. Pour ma part, je ne pense pas qu'il mérite une aussi grande réputation. Tous les produits Elgé que nous avons vus se font remarquer par les mêmes qualités et aussi les mêmes défauts. D'abord ils sont d'un modèle réduit, un peu léger, qui ne peuvent les classer en aucune façon sur la liste des reproducteurs. Ils ont, certes, une allure plaisante, ne manquent ni de style,

ni de brio, mais combien peu réguliers par instants dans une quête brisée par des pointes, des retours en arrière, des randoonnées inutiles qui, si elles ne sont pas la conséquence d'un mauvais dressage, prouvent une indépendance regrettable de caractère. La première des deux raisons, qui est peut-être la vraie, serait en tous cas préférable à la seconde. Il y a, enfin, chez ces chiens des « écarts de nez », si je puis m'exprimer ainsi, très sensibles. Je veux dire que pendant la même course ils travailleront un gibier de telle façon que le connaisseur aura la certitude que ce dernier est devant le chien, ou bien commettront des fautes avec une insou-

science décevante. Ce manque de régularité, ce mauvais équilibre des facultés sont les principaux griefs que l'on peut adresser à cet élevage et qui expliquent les discussions soulevées dans le public par les victoires de ses représentants.

Combien j'aime mieux Pilot, classé deuxième et déjà vainqueur dans l'épreuve des novices à Isles-sur-Suippe. Le pointer de M. Lemaire est un chien laid, indiscutablement. Examiné en détail, rien ne se présente à son avantage, mais dans l'ensemble il offre une silhouette. C'est un chien bâti en force et qui n'est pas dépourvu d'une certaine élégance; en action, il est plaisant, son allure est souple et facile, il a beaucoup de style; indépendamment de ces qualités, il possède un nez fort sûr qui lui permet de réussir parfois d'assez jolis arrêts. Fly de Boulogne, fidèle à ses principes, obtenait encore un quatrième prix.

Parmi les concurrents qui n'obtenaient qu'une mention, il faut citer Frolo of Argenteratum, setter anglais, à M. Didier. Ce fils de Come Cleam est un des chiens possédant l'une des plus belles allures qu'il ait été permis de voir cette saison. Il a une étendue de quête et une puissance de galop vraiment remarquables, un port de tête splendide qui rehausse encore le style de son allure. Son nez est proportionné à sa vitesse, de sorte qu'il se signale tout particulièrement à l'attention des éleveurs. Il n'a pas réussi à se classer dans les tout premiers, cela ne diminue en rien ses moyens, qui se présentent comme vraiment extraordinaires.

(A suivre.) J. LUSSIGNY.



LE DRESSEUR LÉON RIDET ET SES ÉLÈVES



POCK DE LA BRÈDE, SETTER A M. MAUDUIT
1^{er} PRIX AU CONCOURS DU BOULLEAUME

LES RÉGATES DE LA MÉDITERRANÉE

Nos Sociétés nautiques françaises sont enfin arrivées à se bien pénétrer de cette vérité que l'entente était indis-

pensable à la réussite de leurs réunions et c'est avec une véritable satisfaction que les yachtsmen ont vu, cette année, la plupart d'entre elles se former en fédération pour le plus grand bien du sport. Cette entente s'est tout d'abord accomplie en Méditerranée, où toutes les Sociétés réunies sous le titre « Union des Sociétés nautiques de la Méditerranée » ont pu, sans nul effort, établir un échelonnement judicieux de leurs régates qui aura, à n'en pas douter, sa répercussion dans tous les autres centres de yachting. Déjà, du reste, les Sociétés de la

Basse-Seine et de la Manche ont suivi leur exemple bienfaisant et celles de la Côte d'Emeraude sont en train de les imiter. Le mouvement se généralise, comme on le voit, et il est à prévoir que les sportsmen de l'Atlantique vont arriver à se fédérer à leur tour. Cette marche en avant est d'un bon augure pour l'avenir du sport nautique qui ne peut manquer de bénéficier dans une large mesure de cette cohésion si désirée par la plupart, mais qui a été, pendant très longtemps, presque impossible à atteindre.

Quoi qu'il en soit, pour en revenir à la Riviera qui nous occupe aujourd'hui, on ne saurait assez insister sur le rôle important qu'a joué l'Union méditerranéenne, ni trop faire ressortir pour quelle large part elle a participé au succès des régates qui viennent de se dérouler sur la Côte d'Azur.

Tout d'abord, les yachtsmen éminents qui sont à sa tête, comprenant que la réussite de leurs réunions dépendait de la

judicieuse propagande qu'il fallait en faire, avaient, dès l'été dernier, élaboré un avant-programme en plusieurs langues, qui permit à

toutes les Sociétés étrangères de s'assurer longtemps à l'avance des déplacements que leurs yachts auraient à faire. Cet avant-programme prévoyait un échelonnement parfait de toutes les régates du Midi, depuis Marseille, qui en faisait l'ouverture les 4 et 5 mars, jusqu'à San-Remo, où le Regio Yacht-Club italiano avait fixé les siennes à la fin d'avril, immédiatement à la suite de Nice. Les coureurs ont pu ainsi se présenter dans toutes les épreuves, pour lesquelles ils s'étaient fait inscrire, pendant deux mois sans aucune interruption ni perte de temps.

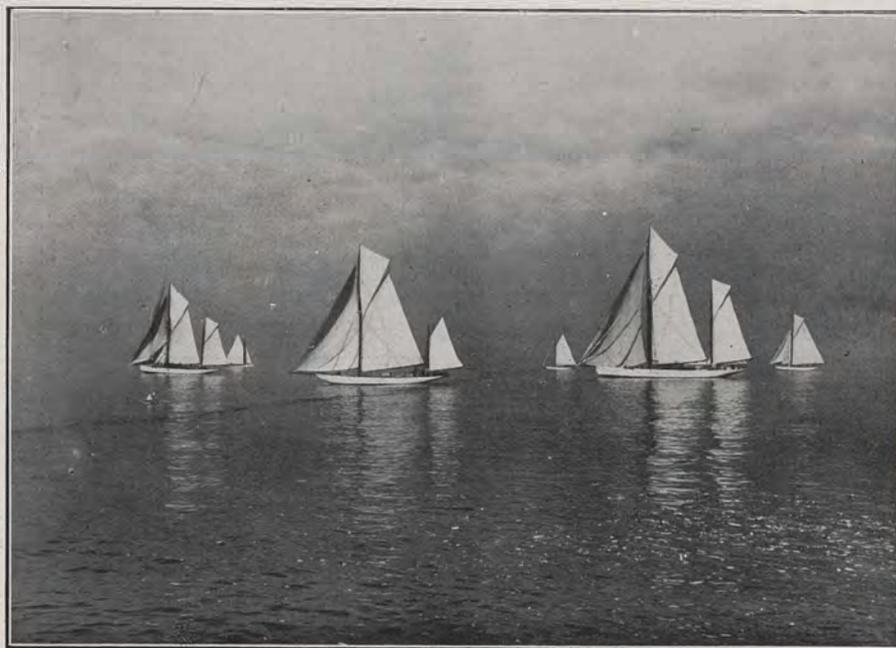
A l'encontre de ce qui aurait pu se passer en temps ordinaire, une modification apportée presque au dernier moment aux dates des deux Sociétés de Cannes, modification nécessitée par l'obligation de faire coïncider celles-ci avec les dates choisies par les pouvoirs publics pour

l'inauguration des monuments élevés à Cannes et à Nice à la mémoire de LL. MM. la reine Victoria et le roi Edouard VII, n'a pas provoqué le moindre trouble à cet échelonnement et c'est là une particularité qu'il convient de souligner.

Ainsi que nous le disions plus haut, c'est donc la Société Nautique de Marseille qui, cette année, a fait l'ouverture, alors que, précédemment, elle donnait généralement ses régates en mai et alors que la plupart des coureurs avaient déjà regagné leurs points de stationnement — les étrangers en particulier — causant ainsi, dans toutes les séries, des vides fort préjudiciables à l'intérêt des joutes nautiques. Je ne



LE COIN DES YACHTS DANS LE VIEUX PORT PENDANT LES RÉGATES DE MARSEILLE

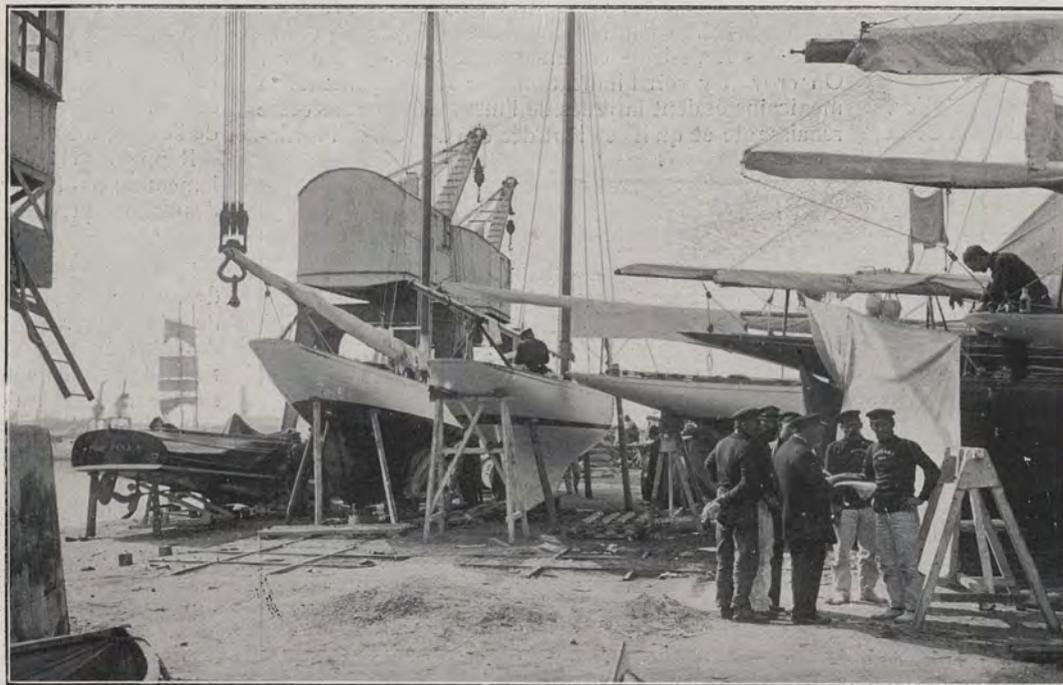


LE DÉPART DES CRUISERS POUR LA CROISIÈRE MARSEILLE-TOULON

veux pas dire par là que le 4 mars, jour des courses d'honneur, la flottille était au complet. En Méditerranée comme dans les autres centres, au début d'une saison, tous les coureurs ne sont pas prêts; quelques-uns même ne sont pas arrivés et les différentes classes ne se garnissent que peu à peu. Mais, en somme, la flottille était beaucoup plus fournie que d'habitude et l'on prévoyait qu'à brève échéance elle serait au complet, ce qui n'a pas manqué de se produire. L'influence heureuse de la nouvelle jauge qui, l'année dernière déjà, s'était manifestée d'une façon sensible, a continué à se faire sentir et jamais peut-être on n'avait vu, sur la Côte d'Azur, autant d'unités nouvelles. Dans la grande classe, yachts au-dessus de 25 tonneaux, comme d'usage, l'élément étranger faisait défaut : en Angleterre, les propriétaires des grands yachts n'ont plus le feu sacré et hésitent à faire faire à leurs yachts, à cette époque de l'année, un déplacement onéreux. Quant aux Allemands, leurs centres de yachting de la Baltique sont vraiment par trop éloignés pour songer à venir lutter chez nous. Par contre, dans les petites séries, l'élément étranger était suffisamment représenté pour donner aux épreuves ce caractère international qui ajoute tant à leur intérêt.

La première journée des régates ne fut pas favorisée par le temps. Les Marseillais s'étaient pourtant fait une joie du spectacle qui leur était annoncé et avaient envahi en grand nombre la batterie de la jetée du large où s'érige le poste des signaux. Il avait été distribué plus de 7.000 cartes d'entrée aux tribunes et le Comité n'avait pu satisfaire toutes les demandes. Malheureusement, il survint une renverse de mistral brutal, avec grains de pluie et de grêle. La mer grossissant et brisant, la situation devint bientôt intenable aux coureurs qui, successivement, durent rallier plus ou moins péniblement le port, les uns avec leur mât brisé, les autres avec quelques-unes de leurs voiles déchirées, et seuls, trois des 8 mètres purent achever le premier tour, sans oser continuer un parcours rendu impraticable par le gros temps. Toutes les courses furent annulées et renvoyées au lendemain et, le soir, au banquet, les coureurs purent se féliciter d'être sortis indemnes de la tourmente, tout en se promettant d'être prêts à recommencer le lendemain où, heureusement, ils furent plus favorisés.

(A suivre.) P. R.



LES YACHTS A QUAI AVANT LES RÉGATES DE NICE



L'ASSAUT MANSUY-HUGNET PENDANT LE CHAMPIONNAT DE FLEURET DES JEUNES MAÎTRES

ESCRIME

LES TOURNOIS DE FLEURET

Les tournois de fleuret vont se disputer toute la semaine; la première épreuve, le championnat des jeunes maîtres, a commencé dimanche dans l'après-midi pour ne se terminer que mardi.

On avait formé trois poules éliminatoires dont on ne devait garder

que les deux premiers; mais par une décision tardive, arbitraire semble-t-il aussi, il fut convenu, à l'issue de ces premières épreuves, que les trois premiers seraient conservés. Dans une poule, les maîtres Lefranc et Sel se classent premiers sans lutte devant leurs adversaires. Rue gagne sa série assez facilement, mais la lutte pour la seconde place est ardente entre Bettenfeld, Mansuy et Hazotte fils. Finalement, Bettenfeld sort vainqueur du barrage. Enfin, dans la troisième poule, Hugnet précède Haussy. H. Laurent, Sauriac fils

avaient fourni de bons assauts. C'est alors qu'on prit la décision à laquelle j'ai fait allusion. Qu'on garde les trois premiers, rien n'est plus juste, mais qu'on prenne cette décision les éliminatoires terminées, c'est un fâcheux précédent.

C'est ainsi que MM. Communeau, Mansuy et H. Laurent furent conservés pour la finale. Tant mieux, car ce sont des sympathiques et des travailleurs; mais certains tireurs, voyant les deux premières places prises, n'avaient pas persévéré avec autant d'énergie pour disputer une troisième place qu'ils croyaient inutile. D'où irrégularité.

Les assauts se disputaient en cinq minutes. Ce système est déplorable. D'abord, il faudrait que le chronométrateur ait un chronomètre. Or, on se sert le plus souvent d'une simple montre. Il faut défalquer le temps des discussions, des arrêts, de sorte que les assauts se disputent en cinq minutes... très environ!

Dans la finale, on a remédié à cet inconvénient en se servant d'un sablier disposé d'une façon fort ingénieuse.

(A suivre.) L. T.

CAUSERIE FINANCIÈRE

Valeurs à mettre en portefeuille. — Les placements immobiliers.

Valeurs à mettre en portefeuille. — Parmi les valeurs à l'ordre du jour, la *Compagnie parisienne de distribution d'Electricité* mérite d'attirer l'attention des capitalistes. On sait quels gros financiers ont présidé à la création de cette Société dont on connaît l'objet et dont l'exploitation semble devoir être des plus fructueuses. Déjà le titre a pris une avance importante, mais il est vraisemblable qu'il est loin d'avoir atteint le cours auquel il s'élèvera un jour; il se passera presque certainement pour cette valeur ce qui est arrivé pour l'action de la Société Auer, qui n'a pas encore dit son dernier mot.

Une autre valeur aussi, dans un autre ordre d'idées, paraît intéressante en ce moment, c'est l'action de la

Banque Nationale du Mexique; nous en avons dit un mot dans une précédente Causerie, laissant prévoir que cette valeur, comme d'autres valeurs mexicaines, ne tarderait pas à regagner le terrain perdu sous l'influence des troubles du Mexique. Nos prévisions se sont déjà réalisées et, comme on annonce que les troubles en question sont sur le point de prendre fin, il est évident qu'on peut envisager encore une prochaine surélévation des cours.

Le 3 mai, l'Agence Reuter annonçait la nomination d'une « Commission de paix » chargée de traiter avec les révolutionnaires. Cette décision, disait l'Agence, était considérée par le Ministère des Affaires étrangères des Etats-Unis comme tout à fait significative. On croyait y voir l'indication que les parlementaires mexicains étaient fatigués de l'insurrection sans cesse renaissante et qu'ils étaient décidés à prendre l'initia-

tive d'un effort ayant pour but de mettre fin à la guerre civile.

Depuis, le 7 mai, le colonel fédéral Gonzalès a fait savoir que ses troupes avaient tué 600 insurgés et en avaient dispersé 1.500 autres à Cuatrociénegas.

Aussitôt l'insurrection vaincue, ce qui paraît être peu éloigné maintenant, les affaires au Mexique vont reprendre un nouvel essor et la Société dont nous vous avons entretenus ici, l'*Almoloya Mining Company*, sera à même de travailler efficacement.

Vous savez dans quelles conditions avantageuses se poursuit l'exploitation de la mine *San Enrique* qui appartient à cette Société. Les résultats ne tarderont donc pas à se faire sentir et à assurer aux actions de l'*Almoloya Mining Company* un dividende important qui ira grossissant au fur et à mesure de l'avancement de l'exploitation.

Rappelons que les actions de 1 dollar offertes actuellement au public à 7 fr. 50, par coupures de 10, sont des actions privilégiées 10 %.

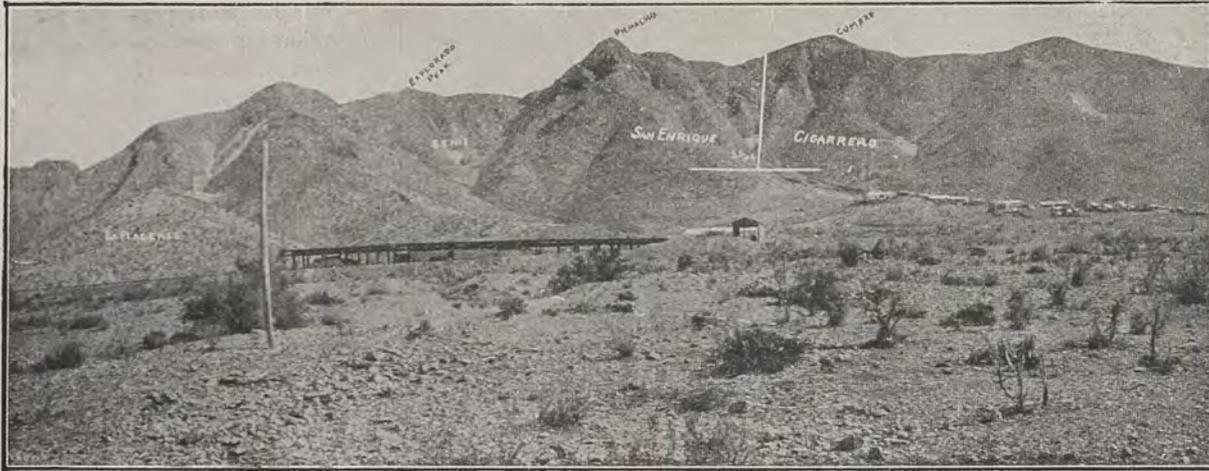
**

Les placements immobiliers. — Aux amateurs de beaux terrains, il est intéressant d'en signaler un de plus de 3.000 mètres dans un des plus beaux et des plus aristocratiques quartiers de Paris. Les conditions de prix en sont très avantageuses. Sur ce terrain s'élève un hôtel qu'on peut conserver.

Le Champ-de-Mars est maintenant un quartier qu'on recherche; il offre, en effet, un merveilleux avenir. Pour 500.000 francs on peut y acquérir un magnifique immeuble, récemment construit, qui donne plus de 5 % de revenu net après déduction de 30 % pour les charges et l'entretien.

J. C.

Pour tous renseignements concernant les valeurs dont il est question dans la *Causerie financière*, s'adresser directement à l'*Office Privé du Commerce et de l'Industrie*, 24, boulevard des Capucines, Paris.



MONTAGNE ALMOLOYA. MINE SAN-ENRIQUE, VOISINE IMMÉDIATE DE CIGARRERO

OFFICIERS MINISTÉRIELS

A VENDRE EN SOLOGNE PROPRIÉTÉ DE CHASSE

avec habitation meublée et communs construits en 1907, située à 12 kilomètres d'une gare d'express, 300 hectares environ, plaine, bois, étang, rivière. Chasse excellente à tous gibiers, pêche agréable. — S'adresser pour tous renseignements et pour visiter à M^e BERTHIER, notaire à La Ferté-St-Aubin (Loiret). N.

Fin saison chasse, **jument alezane** 3/4 sang, type irlandais, 1^m63, neuf ans, très résistante et adroite montée, peut porter poids, 1.200 fr. et **irlandais**, 1^m60, s'attelle, régulièrement monté par dame à la chasse, conviendrait débutant. — Comte d'Alvimare de Feuquières, Le Vieux-Launay, par Pont-l'Évêque (Calvados). 140

Magnif. forte **norfolk** rouane, va sur 5 a., 1^m61, pap. extr'brill. att. mont. aptit. saut extra apte Conc. 1.500f. — Gould, Caulnes (C.-du-N.). 126

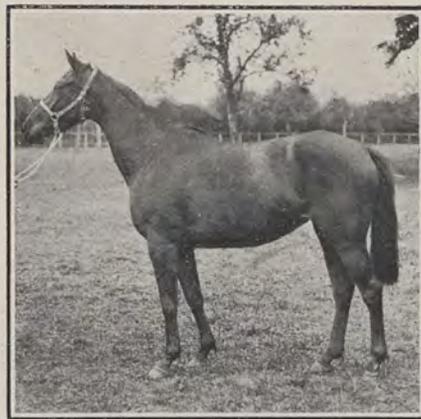
Cause fin des chasses, **Cob gris**, 1^m59,6 ans, beau modèle, très sage, habitué trompe, chiens et fouet, s'attelle, 2.000 fr. — Pierre Portefin, 6, rue Pierre-Charron. 128

« **Crepon** », par Mountain Buck et Blind Hookie, hongre, alezan doré, 6 a., 1^m60 env., absolument sain et net, très jolies allures, sage, peur de rien, qualifié militarys, papiers garanties. — M. E. Grau, 12, r. de la Ferme, Neuilly-sur-Seine. 135

1^o « **Le Bandit** », ravissant cheval de selle, 8 ans, genre pur sang, 1^m60, silhouette idéale, sauteur extraordinaire. 1.800 fr.; 2^o **Merveilleuse jument**, genre hunter, 8 ans, mêmes qualités que le précédent. 1.600 fr. Sur demandes, renseignements et photos des chevaux arrêtés et sautant.

F. de Rovira, haras des Capeillans, Saint-Cyprien (Pyrénées-Orientales). 136

« **Princesse Juliana** », jument pur sang, née en 1909, par Prince William et La Nièvre, taille 1^m46, très douce, très sage; dressée à



l'attelage, ferait parfaite jument de polo, saine et nette, garantie, prix modéré. — S'ad. J. Bouyer, bureau du journal. 134

Fox-terriers 3 lices poil dur, 1 chiot, 2 chiottes, meilleures origines, prix très avantageux, cause départ à la campagne. Georges Leroy, 10, rue Collange, Levallois-Perret (Seine). 133

A vendre **voiture Berliet**, 24 HP, complètement remise à neuf, avec tous ses

accessoires. La carrosserie est une luxueuse limousine Vanvoren très confortable; éclairée à l'électricité; elle est boisée intérieurement en acajou anglais massif. — Visible à la Société Parisienne de Cycles, 10, avenue de la Grande-Armée, à Paris. 111

Entraîneur magnif. install. ayant longt. monté gagn. dem. assoc. av. peu arg. pr exten. écur. galop province. — Gould, Caulnes (C.-du-N.). 125

Entraîneur établi et ayant chev. à l'ent. ch. ass. ou commandr pour agrandir son écurie. — Ecrire C. C. 1912 au journal. 137

Normandie, 9 kilomètres Trouville. Vendre **joli domaine**, 33 hectares, excellente ferme, manoir, très belle avenue, beaux arbres. — M. Champrosay, Argentan (Orne). 119

Œufs de faisans à vendre. — S'adresser M. Reblaud, 11 bis, rue Roquépine, Paris. 138

ECHOS

Le Raphaël-Export n'est pas un vin nouveau, c'est le type de Saint-Raphaël Quinquina rouge que nous livrons à l'exportation, il est plus sec et plus amer que le type français; sa véritable appellation serait *Saint-Raphaël Quinquina Exportation*, mais le nom est interminable et le public qui l'apprécie le demande sous le nom très abrégé de « Raphaël-Export ».

**

« Comment les éleveurs et les vendeurs supportent-ils encore les ennuis occasionnés par les animaux indisponibles ?... »

PETITES ANNONCES

« Les chevaux et les chiens boiteux n'existent plus pour ceux qui utilisent le **TOPIQUE DECLIE-MONTET**; c'est un service à leur rendre que de le leur faire connaître. »

ED. PINAUD

18, PLACE VENDÔME
PARIS

GENET D'OR PARFUM
VIOLETTE PARFUM
LA CORRIDA BRISÉ EMBAUMÉE

Le Gérant : P. JEANNIOT.

Société Générale d'Impression, 21, rue Ganneron, Paris
P. MONOD, directeur.

BOITERIES, TARES MOLLES, FLUXIONS DE POITRINE, ANGINES

des CHEVAUX, CHIENS, BÊTES à CORNES
sont RADICALEMENT GUÉRIES par

TOPIQUE DECLIE-MONTET

PRIX : 4 francs, PHARMACIE DES LOMBARDS

50, rue des Lombards, Paris et dans toutes les Pharmacies